



## FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS

AVIS N° 2020\_20803\_0004

---

**A Marseille, le 25/05/2020**

Direction Générale Adjointe Mer, Culture et Sports  
Direction de l'Action Culturelle  
Service des Archives Municipales

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

**Objet : Prestation de conception (technique et artistique), fabrication et fourniture du matériel adapté, intégration des contenus, montage et maintenance de la scénographie de l'exposition « Marseille l'Italienne » aux Archives municipales.**

### RÉPONSES SUITE A DES DEMANDES D'INFORMATION

**Question 1 , posée le 21/05/2020:**

Bonjour, Peut-être ai-je raté l'information en lisant les documents mais je n'ai pas vu d'indication du budget maximum de ce projet. Pouvez-vous nous éclairer à ce sujet ? Merci à vous.

**Question 2, posée le 22/05/2020 :**

Bonjour, pouvez-vous nous transmettre le montant estimé du marché ?

**Réponses 1et 2, transmises le 25/05/2020:**

A titre informatif l'administration indique la fourchette estimative suivante :  
Entre 50 000 euros H.T. et 58 000 euros H.T.

\*\*\*

**Question 3, posée le 22/05/2020:**

Bonjour, vous demandez la mise en situation d'une douzaine de dispositifs multimédias. Pouvez-vous nous donner une liste, nombres de films, sons etc. Quels sont ceux qui doivent être réalisés complètement dans le cadre de ce marché. Merci.

**Réponse 3, transmise le 25/05/2020:**

Les commissaires d'exposition n'ayant pas encore strictement statué sur la présence et le nombre de films, documents audio sur points d'écoute ou documents iconographiques mis en valeur via un dispositif multimédia, il nous est impossible de répondre précisément à votre question. En revanche, il serait prudent de prévoir à minima quatre films, 3 points d'écoute et au moins deux bornes de visionnage/feuilletage de documents. Sachant que les Archives fournissent les dits films, sons et images et n'est à prévoir que l'installation sur dispositifs (donc éventuellement l'adaptation technique au format voulu), ainsi que du montage / mise en forme si dispositif de feuilletage.

**Question 4, posée le 22/05/2020 :**

Bonjour, Quel est le nombre d'originaux et leurs formats qui doivent être mis sous cadre dans le cadre de ce marché. Merci bien à vous.

**Réponse 4, transmise le 25/05/2020 :**

Hormis pour les documents iconographiques qui doivent impérativement être mis sous cadre, suivant les normes de conservation et sécurité usuelles (inv. n° C 288 et 270, 100 II NC, 11 Fi 14, QUAF 04057, 1967. 8. 12, SN MVM 2390, G. 219, D. 98. 3. 9) ainsi que les cinq cotes 1 BB , la mise sous cadre de documents tels que les cotes 16 Fi et 47 Fi et coll. privée (photographies, tirages et agrandissement à prévoir), 88 Fi (cartes postales), et 7 K 42 est en partie laissée à l'appréciation du scénographe et de son plan d'accrochage (qui devra de toutes façons faire l'objet d'un consensus avec les Archives. D'autres documents iconographiques sont susceptibles d'être rajoutés en septembre 2020 (une dizaine).